

Le canard à la Marbois

Agenda

- **Vendredi 12 octobre**
- AG du Chesnon
- **Dimanche 4 novembre**
- Foire à la puériculture du Chesnon
- **Dimanche 11 novembre**
- Armistice 1914-1918 : Les
Essarts - 10h30, Saint Denis -
10h45, Le Chesne - 11h00
- **Vendredi 16 novembre**
- Soirée Beaujolais Nouveau du
Chesnon
- **Samedi 17 novembre**
- Remise des récompenses aux
diplômés de l'année - 15h00
- **Dimanche 18 novembre**
- Banquet des anciens Le Chesne
- **Dimanche 25 novembre**
- Banquet des anciens
Chanteloup - Les Essarts
- **Samedi 1^{er} décembre**
- Jeux à l'occasion du Téléthon
2018 (7 et 8/12) de Âge Tendre
et Tête de Marbois - Les Essarts
- **Dimanche 16 décembre**
- Arbre de Noël communal
- **Rencontres Âge Tendre**
- Les Lundis 14h Salle des Fêtes des Essarts
Contact : 07 69 85 00 59
- **Marches**
- Tous les jeudis soir 18h15
- **Tranquille :**
mercredi 19/10-14/11-12/12 à 14h30



Bonjour à tous,

J'espère que vous avez tous passé un agréable été, éloigné des soucis et des difficultés de la vie quotidienne. Heureusement, en cette fin d'été un drame a été évité de justesse. Dans la nuit du 20 au 21 septembre dernier, un terrible incendie a ravagé une maison à Saint Denis du Béhélan deux heures après le couché des locataires. Ils ont été réveillés grâce au détecteur incendie installé dans la maison. Je lance donc un appel à tous aujourd'hui, faites installer ces appareils, ils peuvent vous sauver la vie et sont obligatoires. Un immense élan de solidarité à l'initiative de la Mairie, de L'APE et du Chesnon s'est enclenché dès les premières heures du 21 septembre. Merci à tous pour votre générosité.

Suite aux inondations du mois de juin, la commune a immédiatement réagi en convoquant les services de la DIR (Direction Interdépartementale des Routes) pour un constat du mauvais entretien des installations. Depuis, celle-ci a réagi et le nettoyage des canalisations et des bassins de rétention est en cours. En parallèle, une étude est lancée pour améliorer le drainage des eaux au lieu dit Les Mares et une autre pour le curage de certaines de nos mares.

Encore une fois, je reviens sur l'entretien des haies, des friches et des propriétés insalubres. Il est du devoir de chacun d'entretenir sa propriété et de respecter ses voisins dans l'intérêt de tous, la diplomatie et la compréhension entre voisins règlent déjà beaucoup de problèmes. Un premier arrêté a été pris sur l'entretien des haies sur la voie publique. Il sera suivi de constats, transmis au procureur de la république et pourra aller jusqu'à l'exécution des travaux par la commune à la charge des propriétaires.

Vous trouverez dans les pages intérieures nombres d'articles sur la vie de la commune, les contacts, les associations, le mot de l'opposition qui recherche désespérément depuis deux ans «les pratiques et les dessous de la gestion de la Mairie» sans résultat, l'agenda et nombres d'informations utiles à conserver. Pour ma part, pour pouvoir les consulter rapidement, j'ai entrepris de les relier dans un classeur.

Les élus travaillent pour la commune et de nombreux projets sont en cours de réalisation ou vont l'être : renforcement et enfouissement des réseaux, pose de bouches d'incendie en plusieurs points de la commune, rénovation de l'aire de jeux à l'école Gaston Bachelard, pose de la fibre, entretien et restauration des églises, participation citoyenne, aide à la mobilité en milieu rural, nouveaux horaires de permanences à la mairie principale, nettoyage des mares, pose de défibrillateurs, réflexion sur la mise en place d'une permanence sociale, pose d'un abri bus aux Essarts, mise en place d'un chenil et des moyens nécessaires à la capture et l'identification des chiens et autres animaux, aides financières diverses... Le chemin est encore long mais nous ne baissons pas les bras au contraire, nous sommes plus que jamais décidés à agir pour notre commune dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite à tous pour ces prochains mois, joie, bonheur et une excellente santé.

Eric Wohlschlegel

Vos contacts

Permanence mairie de Marbois (Le Chesne)
Lundi et Jeudi de 16h30 - 17h30
Mardi : 16h30 - 18h30
Vendredi : 15h30 - 18h30

Permanence des mairies des communes historiques
En mairie des Essarts (les Essarts-Chanteloup) :
Mardi 16h30 - 18h30
Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30 (semaines paires)

Contactez la Mairie
Tél. : 02 32 29 81 85
Tél. Urgences Uniquement : 06 33 22 57 11
Courriel : mairie-marbois@orange.fr
www.marbois.fr



Déchets ménagers : Quoi de neuf ?

Habitants du Chesne et de Saint Denis du Béhélan, n'oubliez pas de vous inscrire ! auprès de l'INSE pour obtenir les nouveaux bacs pour vos ordures ménagères et le tri sélectif. Si vous ne vous inscrivez pas, vous serez dans l'obligation de vous déplacer pour récupérer les bacs alors que la livraison est gratuite et prévue à l'origine. **Inscription obligatoire donc :**

- Soit sur internet : <http://om.inse27.fr>
- Soit par téléphone au 02 32 35 58 99



Participation citoyenne

La réunion publique de présentation s'est tenue mardi 18 septembre dernier à la salle communale du Chesne. Devant une assemblée de plus de 70 personnes (un record pour les gendarmes), le Capitaine Bernard et le lieutenant Zago ont rappelé l'historique de la démarche (présentation au maire en octobre 2016 puis au conseil municipal en Décembre 2017, délibération du conseil municipal pour adhérer à la démarche en janvier 2018) mais aussi l'organisation de ce dispositif visant à augmenter la sécurité de tous. L'idée est d'avoir un référent (citoyen acceptant de travailler en relation privilégiée avec la gendarmerie) par hameau pour diminuer les risques de cambriolage mais aussi tous types de trafics illégaux. Une vraie réussite, à ce jour, 17 personnes se sont portées volontaires pour participer au dispositif pour notre commune.



Participation communale aux activités sportives des Jeunes Marboisiennes et Marboisiens

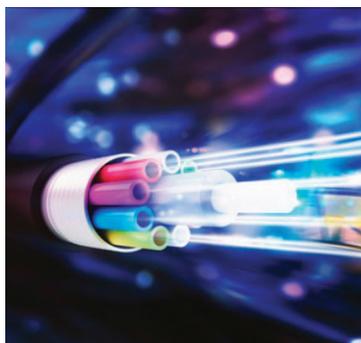
La commune de Marbois a délibéré, le 22 mars dernier, une subvention pour la pratique d'une activité sportive dans un club pour les jeunes de la commune. Ainsi, nos sportifs en herbe peuvent bénéficier d'une aide communale de 20 € par enfant et par an à partir de 6 ans et cela jusqu'à 16 ans. Chaque demande de subvention devra être écrite, justifiée (facture, licence...) et accompagnée d'un RIB pour que le versement puisse avoir lieu.



Point sur la fibre

Les travaux suivent leur cours. Nous assistons actuellement au passage de la fibre proprement dite dans les grands et petits fourreaux. Les commutateurs de Chanteloup et des Essarts sont en passe d'être « fibrés » au cours de l'automne. Viendra alors le temps de vérification du nouveau réseau par l'opérateur historique ainsi que l'équipement des commutateurs par les principaux fournisseurs d'accès à internet. La fin d'année devrait permettre de faire évoluer les débits dans ces deux communes historiques.

Pour les habitants de Saint Denis du Béhélan, une expérimentation avec la technologie 4G Fixe est en cours d'évaluation par Eure Normandie Numérique mais d'autres solutions se présentent également. Nous espérons tous que les conclusions seront rapides pour une évolution significative dans ce secteur.



Marbois et son site web

Pensez aux infos pratiques et actualités :
www.marbois.fr



Recensement 2019



Du 17 janvier 2019 au 16 février 2019 aura lieu sur le territoire de la commune de Marbois un **nouveau recensement de la population**. Nous avons donc nommé en séance du 5 juillet 2018 un agent coordinateur dont le rôle consistera à réunir toutes les informations collectées pour les transmettre à L'INSEE. La **commune recherche** donc pour cette période **des agents recenseurs** afin de passer dans toutes les maisons distribuer les formulaires. **Si vous êtes intéressés**, envoyez une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire de Marbois. **Bien sûr cet emploi est rémunéré.**

Diplômés 2018

Comme chaque année maintenant aura lieu le 17 novembre 2018 à 15h00 heures, à la salle des fêtes de le Chesne la remise des récompenses aux jeunes diplômés de l'année 2018 avec une récompense de 50 euros offerte par la municipalité. Les diplômés 2018 doivent faire parvenir avant la fin octobre à Monsieur le Maire, une copie du diplôme ou un relevé de notes, un relevé d'identité bancaire et être présent ce jour-là impérativement à la cérémonie.



Téléthon 2018

Comme l'an passé, l'association AGE TENDRE ET TETE DE MARBOIS participera par anticipation au téléthon des 7 et 8 décembre prochains. Nous vous donnons rendez vous à la salle des fêtes des Essarts (MARBOIS) à partir de 14h30 **le Samedi 1^{er} Décembre 2018**. Vous pourrez déguster gâteaux, confiseries, boissons vendus au profit du téléthon et aussi, pour la somme de 3 euros, vous initier à divers jeux de société pour petits et grands dans une ambiance conviviale.

ENEZ NOMBREUX NOUS REJOINDRE POUR GROSSIR LA CAGNOTTE DU TELETHON !!!

Les églises de Marbois : c'est parti !

Durant ce mois d'octobre, Monsieur le Maire va signer avec la fondation du patrimoine, une convention visant à restaurer les églises de Saint Denis du Behélan et Les Essarts.

Vous pouvez dès maintenant (si vous le souhaitez) participer à ce projet en faisant un don à la fondation du patrimoine (ce don reste anonyme). Une documentation expliquant le projet et les avantages en matière d'économie d'impôt est jointe. Les sommes collectées par la fondation seront reversées à la commune et s'ajouteront aux subventions accordées par le conseil départemental et l'état. Pour les Essarts, nous sommes en attente d'une aide de la sauvegarde de l'Art Français.

Au final la restauration des églises aura financièrement peu d'impact pour les Marboisiens et permettra de pérenniser ces deux édifices.



Entrez dans la danse avec Folk'n Trad !

Comme l'an passé, les membres de Folk'N Trad ont proposé un après midi de rencontres, initiation et démonstration de danses traditionnelles telles que mazurkas, polkas et autres bourrées. Une cinquantaine d'habitues ou de curieux sont venus découvrir ce qu'il ne faut surtout pas appeler danses folkloriques !!

Les dirigeants ont été ravis de faire découvrir leur passion et la fête s'est prolongée autour d'un repas simple et amical.

Rappelons que tous se retrouvent le **1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois** à la salle des fêtes des Essarts à 20h30.

Si le cœur et surtout les pieds vous en disent !! N'hésitez pas !!

Renseignements : 06 47 42 73 90



Un champion de France à Marbois !!

C'est au centre du village des Essarts que Yoann Leguet, notre champion de France d'Aviculture vit depuis 2000 avec sa famille.

Il a fait grandir des oies de guinée et, dès 2007, les premiers anatidés d'ornement (canards) ont rejoint une petite mare existante sur sa propriété. D'année en année plusieurs variétés ont rejoint l'élevage, aujourd'hui il n'y a pas moins de 35 espèces différentes avec pour certaines des origines géographiques rares et venant de l'autre bout du monde.

Mais l'aviculture n'est pas que les anatidés, c'est aussi les volailles, les pigeons, les lapins ou bien même les cobayes (cochons d'inde), c'est pour cela qu'en 2014, quand la société d'aviculture de l'Eure a revu le jour après 5 années de sommeil, Yoann a vite repris une adhésion afin de retrouver le monde des championnats chère à son âme de compétiteur. Yoann en est d'ailleurs aujourd'hui le président et nous avons même le plaisir d'avoir le siège social de cette dernière association dans la commune de Marbois. Il s'est relancé dans l'élevage de 2 variétés de volailles dont 1 très rare et 1 variété de pigeons aussi rare.

Depuis il fait éclore chaque année une petite quantité de volailles et pigeons afin de pratiquer une sélection rigoureuse pour atteindre les expositions Régionales ou bien même Nationales, voir même Européennes.

C'est ainsi que les 27 et 28 Janvier derniers a eu lieu à Andrezieux-Boutheon (42), le championnat de France 2017 du BRAHMA club de France dans le cadre d'une belle exposition organisée tous les 2 ans avec pas moins de 1565 cages en 2018.

Yoann y a présenté 9 sujets de race Brahma, 4 coqs et 5 poules, sur ce championnat 149 Brahma étaient inscrits, 51 coqs et 98 poules toutes couleurs confondues. Il s'est vu décerner le titre de Champion de France BRAHMA avec un de ces coqs de couleur perdrix doré maillé. Aimant la compétition, il ne s'est pas arrêté en si bon chemin puisque lors du dernier salon avicole d'Evreux en février dernier, Yoann a été titré Champion Régional race NAIN ETRANGÈRE, avec un coq LAKENVELDER NAIN (très rare).

Tout au long de la saison 2017-2018 des championnats avicoles, de très bons résultats ont ainsi rejoint le palmarès de Yoann qui a reçu les Grand Prix d'Honneur et Grand Prix d'Exposition avec un couple de SARCELLE VERSICOLE lors de l'exposition de Woincourt dans la Somme.

La saison des championnats avicoles 2018-2019 redémarre et notre marboisien de souche a décidé de remettre son titre en jeu, il participera en octobre à Limoges au prochain Championnat de France BRAHMA ainsi qu'au Championnat de France du BCF (Bantam Club Français) (race naine) qui a lieu tous les deux ans dans le cadre de la Nationale FFV (Fédération Française de Volaille). Lors de cette réunion, pas moins de 4000 cages seront présentes et le nombre de sujets volailles reste indéterminé à l'heure où nous écrivons ces lignes. En Novembre prochain, il prendra la route du Danemark pour participer au Championnat d'Europe qui a lieu tous les 3 ans.

Toutes nos félicitations et tous nos encouragements pour les prochaines compétitions de Yoann. Que sa moisson de titres continue sur le même rythme et vienne récompenser sa passion et son investissement.

Vous pourrez rencontrer Yoann ainsi que les bénévoles de la SOCIÉTÉ D'AVICULTURE DE L'EURE pour découvrir le monde des championnats avicoles, lors de leur prochain Salon, qui se tiendra à Evreux à la halle des expositions les 26 et 27 Janvier prochain (Société d'Aviculture de l'Eure - 12 rue de Breteuil - les Essarts - 27240 MARBOIS).



L'état Civil

Naissances 04 août 2018 : MALINE Léon - Saint Denis
05 août 2018 : MATTEI Samuel - Le Chesne
10 Septembre 2018 : MASTAIN Swann - Le Chesne

Décès 24 juillet 2018 : BERTIN Hélène - Le Chesne



Cochon grillé 2018

L'édition 2018 du cochon grillé du Chesnon a connu un grand succès. Sous un ciel d'été, plus de 100 amateurs sont venus faire honneur à la bête. L'équipe du Chesnon s'est affairée toute la journée afin de donner satisfaction à son fidèle public. Bientôt un restaurant spécialisé à Marbois ?? Rendez-vous est pris en juillet 2019 pour une nouvelle journée de sport pour les membres du Chesnon.



Âge tendre a fait sa rentrée !



A l'heure où les enfants retrouvaient le chemin de l'école, leurs aînés de l'Association Âge Tendre et Têtes de Marbois étaient réunis en assemblée générale. Celle-ci s'est tenue à la salle des fêtes des Essarts en présence d'Eric Wohlschlegel, maire et a réuni 25 personnes.

Au menu : le compte rendu d'activité présenté par la secrétaire. On retiendra les différentes sorties telles que la visite de l'usine BOHIN ou l'après midi cabaret au manège de Tilly. Mais il y a aussi les réunions régulières, parfois agrémentées de pique-niques, la fête des voisins, la participation au Téléthon et enfin l'intervention de SOLIHA dans le cadre du bien vieillir à domicile.

On a ensuite entendu la trésorière rendre compte. Ce fut bref et limpide, après deux années de fonctionnement, l'excédent cumulé s'élève à 1170 Euros. Ces deux bilans ont été adoptés à l'unanimité.

A la rubrique projets, on a évoqué une action en faveur du téléthon le samedi 1^{er} décembre et bien d'autres idées à concrétiser.

Les réunions auront lieu tous les lundis à 14 h aux Essarts.

Enfin, après le renouvellement du tiers sortant, le bureau reste inchangé : Président : Bernard Feneulle, Secrétaire : Hélène Pinchon, Trésorière : Jeanne Jacques.

Pour clore cette assemblée, on a ensuite partagé un pique nique amical et copieux.



Puis ce fût le tour de l'APE !

C'est le 14 septembre dernier que l'APE (Association des Parents d'Élèves) de l'école Gaston Bachelard, a elle aussi fait sa rentrée avec son Assemblée Générale. Après un bilan plus que positif et une année représentant, une fois de plus, plusieurs milliers d'euros de dépenses pour le bien des 145 enfants de l'école communale. On citera notamment l'achat de tapis de sport, la participation à la classe verte des CM, la participation à la réalisation d'un sol propre et aux normes, avec la mairie, pour le grand jeu de la maternelle...

C'est l'équipe en place qui reprend donc le flambeau, soit Samuel Cléradin: président, Angélique Mortier : vice-présidente, Christèle Monet : Trésorière, Fanny Feneulle : Secrétaire. **Ils ont besoin de vous pour le bien de VOS ENFANTS, contactez-les : ape.g.bachelard@gmail.com**



Baptêmes civils

21 juillet 2018 : POTTIER Eléah - Le Chesne

18 août 2018 : FESSAN Nino et Séréna - Saint Denis





Marbois donne dans la boule !

Un concours de pétanque a été organisé le dimanche 2 septembre 2018 sur le parking de la salle des fêtes de Le Chesne (Marbois) (début des inscriptions vers 10H00). Ce concours se déroulait en doublettes formées avec 24 équipes au rendez-vous sous un soleil radieux. Un grand merci à l'association du Chesne pour avoir contribué à cette manifestation par l'organisation de la restauration et de la buvette. Celle-ci a procédé à l'encaissement des inscriptions et à la redistribution intégrale en fin de parties aux gagnants. Une coupe, offerte par une adjointe, a été remise à la fin du concours.



Voyage à la capitale !

C'est en ce jour ensoleillé du 12 septembre que 47 participants se sont installés à 7h30 dans le car pour une sortie parisienne.

Au menu de la journée : visite du Musée Grévin, plus de 200 personnalités nous ont coupé le souffle. Nous avons ensuite embarqué au pied du Musée d'Orsay pour un déjeuner croisière sur la Seine où douceur du repas et splendeur de la capitale étaient au rendez-vous. Puis nous sommes arrivés au Palais Garnier. Nous avons été émerveillés par la beauté du bâtiment inauguré sous la 3^{ème} République, le 05 janvier 1875 et construit sur la demande de Napoléon III. Cet opéra fascine les contemporains grâce à la richesse, l'éclectisme et l'audace du programme architectural et décoratif imaginé par Charles GARNIER, ce que nous avons pu découvrir en arrivant par le Grand Escalier et en parcourant le salon glacier et la bibliothèque.

Cette journée s'est terminée par le retour à Le Chesne MARBOIS vers 19h45. Tous contents et prêts à repartir pour l'année prochaine.

Le Maire et son conseil municipal tiennent à remercier chaleureusement Monsieur LECOMTE de Marbois, dirigeant la société DK Service, qui a eu la gentillesse de contribuer à la réussite de ce voyage par un don de 940 €, ce qui a permis de réduire le coût de cette journée de 20 € par personne, en plus de la participation communale.

Voici le coût de voyage qui est toujours ouvert à tous :

Coût du voyage : 5 060 €, Règlements : 3 330 €, Don DK Service : 940 €

Reste à charge de la commune : 790 € soit 16.80 €/personne, inférieur à la participation votée par la commune de 20 € par personne.



Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année à l'occasion des journées du patrimoine Marbois ouvre l'une de ses églises. Cette année, 40 personnes sont venues découvrir l'église de Saint Denis du Behélan.

Une exposition (documents AMSE) retraçait l'histoire de cette église qui laisse les visiteurs interrogatifs quant à l'isolement de l'édifice. Une petite fille, mais aussi de grands enfants (ils se reconnaîtront), se sont fait un plaisir de faire sonner la cloche.

Ce fut également l'occasion de présenter aux visiteurs qui le souhaitaient, le projet de restauration des églises. Une brochure de souscription à la fondation du patrimoine était disponible.

L'an prochain, l'église des Essarts nous ouvrira ses portes.





Le coin de l'opposition

Marbois Démocratie

Notre droit à la communication des documents de la mairie reconnu par les Pouvoirs Publics !

Depuis plus d'un an et demi, vos élus Marbois Démocratie demandaient des documents d'importance, afin de connaître plus en détail les pratiques et les dessous de la gestion de la mairie, pour plus de transparence (l'un de nos engagements phares).

Après avoir demandé à maintes reprises, verbalement, par courrier, par courriel, lors des Conseils Municipaux, nous n'avions eu que de fins de non-recevoir. Nous avons donc saisi la CADA, la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, au regard de différents sujets, et pour lesquels ce Haut Organisme Public nous a donné raison sur tous les points, début juillet. Suivant les documents que nous souhaitons, soit la mairie doit nous les fournir, soit l'accès doit nous être autorisé.

Ainsi, nous pourront, enfin, être en possession :

- des procès-Verbaux et comptes rendus des Conseils Municipaux de la commune historique de Saint Denis du Béhélan,
- des montants des fournitures, des travaux et des services, de la main d'œuvre payés par la commune dans le cadre du projet du «Millénium»,
- des montants et les imputations des fermages de Chanteloup et des Essarts, qui appartenaient à feu le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- des décisions prises par le maire,

La réponse de la majorité

Comme à l'habitude des propos diffamatoires, erronés et avec des fautes d'orthographe. La mauvaise foi ne vous étouffe certainement pas ! Depuis votre élection nous avons été très patients et courtois mais il y a une limite.

- Ce n'est pas votre droit à la communication, mais le droit de tous les citoyens de la commune et d'ailleurs, on retrouve ici, votre côté narcissique.
- Elle a bon dos la transparence quand vous masquez la réalité de vos agissements et demandes. Pour la connaissance de tous, nous faisons face à des demandes quasi-quotidiennes de documents de votre part (enfin surtout de Mme ALAYRAC-BESNARD) et vos requêtes sont régulièrement effectuées. Ces revendications n'ont qu'un seul but, perturber et harceler le fonctionnement de notre commune.
- Concernant la saisine de la CADA, les conclusions sont très différentes de vos écrits ! Pour répondre précisément sur vos quatre points :
 - o Après avoir obtenu et c'est bien votre droit, les Procès-Verbaux des communes historiques des ESSARTS depuis 2013, du CHESNE depuis 2013, de CHANTELOUP depuis 2007 et de SAINT DENIS depuis 2014, vous avez continué sur votre lancée pour compléter votre collection de 2013 pour la commune historique de Saint Denis. Un seul but évident : saturer le secrétariat de la mairie !
 - o Vous avez en plus saisi la CADA pour obtenir des documents déjà en votre possession. Les montants des fournitures, travaux, services, main d'œuvre du projet « millenium » vous ont déjà été fournis il y a 1 an, ils ont même été publiés dans la gazette communale pour une transparence complète auprès de tous nos administrés. Vous avez été d'ailleurs retoqué sur ce point.
 - o Les montants et les imputations des fermages de Chanteloup et des Essarts, qui servaient au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : les réponses ont été données par Mr Thomas, notre percepteur, à l'occasion de la présentation et du vote des budgets communaux et cela depuis deux ans. Également retoqué sur ce point par la CADA.
 - o Les décisions prises par le maire, nous rajouterons pour être très précis dans le cadre de ces délégations. Un point est réalisé à l'occasion des conseils municipaux à chaque fois que des décisions ont été prises conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT.

Nous l'aurons tous bien compris, une déformation criante des conclusions : la transparence des élus de Marbois démocratie évidemment ! Saisine de la CADA disponible pour tous en mairie.

Terrible incendie = Solidarité Marboisienne

C'est dans la nuit du 20 au 21 septembre dernier que la maison de M. et Mme Prigent à Saint Denis du Béhélan a entièrement brûlé, privant cette famille de tous ses effets personnels. Heureusement personne n'a été blessé durant le sinistre. Dès le 21 septembre la commune, l'APE et le Chesnon ont mis en place un appel aux dons pour des vêtements d'enfants, d'homme et de femme.

Monsieur le Maire, Eric Wohlschlegel, tient à remercier les nombreux dons déposés en mairie en l'espace de 24h seulement. Les Marboisiens ont réagi avec grand cœur, ce qui fait plaisir de nos jours. Merci donc à tous...

Bien entendu, si vous avez la possibilité de **faire un don en numéraire ou matériel**, vous pouvez toujours contacter ou passer à la mairie pour répertorier votre proposition qui permettra à la famille de faire son choix dès que cette dernière sera relogée.



Nettoyage citoyen des Mares communales



En collaboration avec L'Agence de l'Eau Seine Normandie et le CREE du lycée de Chambray, une campagne d'entretien des mares de la commune est lancée en se basant sur la participation des habitants souhaitant donner «un coup de main». Une première session a eu lieu au hameau le Brouillard en août dernier, la seconde est prévue le samedi **20 octobre prochain autour de la mare d'Ancy au Chesne de 9h00 à 17h30**. Une troisième est programmée le **lundi 29 octobre 2018 au Buisson Ruelle aux mêmes horaires**.

Pour ceux qui le souhaitent, espérons qu'ils seront nombreux, merci de venir avec vos débroussailluses, tronçonneuses et autres outils utiles...

Feu et bon sens

Les différents arrêtés préfectoraux qui réglementent les feux extérieurs précisent que tout feu est interdit du 15 mars au 15 octobre. En dehors de cette période, seuls les feux de végétaux non résineux sont autorisés. Cette mesure peut vous sembler contraignante mais la sauvegarde de l'environnement, quoi qu'on en pense, passe aussi par le respect de ces règles. Ayez aussi un peu de bon sens avec la sécheresse actuelle, différez vos interventions vers une période plus humide. Pour faire un feu, il faut respecter une distance de 50 mètres de bâtiments, routes, transformateurs, pylônes etc.



L'artisan du trimestre

C'est Laurent PERROT, de la commune historique des Essarts, qui nous a envoyé le premier descriptif de notre nouvelle rubrique.

Entreprise de création et d'entretien d'espaces verts, Laurent PERROT répond à vos demandes pour la création et l'entretien de parcs et jardins, les bassins d'ornement, la maçonnerie paysagère, les pavages, les dallages...

Vous pouvez joindre **M. PERROT** au **06 75 99 16 82** ou **laurentpaysage@orange.fr**

Artisans de la commune, envoyez-nous vos coordonnées et activités pour les prochains trimestres.

